

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 150 (2005)
Heft: 8-9

Artikel: Deux contributions à l'histoire de la Légion étrangère
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346524>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Deux contributions à l'histoire de la Légion étrangère

La Légion étrangère, créée par Louis-Philippe en 1831, comprend à l'origine de nombreux Suisses des régiments étrangers au service de France, qui viennent d'être dissous. Le public, dans l'Hexagone, ne découvre que très progressivement une Légion composée d'étrangers, que l'on envoie guerroyer au loin, dans l'Empire colonial, en Crimée ou au Mexique, puisque ces étrangers ne sont pas les bienvenus sur le territoire national. D'emblée, la Légion étrangère prend pourtant une dimension légendaire et mythique, positive ou négative. Quoiqu'il en soit, son image ne reflète pas vraiment la réalité!

■ Col Hervé de Weck

Images, légendes et mythes

Au XIX^e et au début du XX^e siècle, les témoignages d'anciens légionnaires ou de civils qui les ont côtoyés, les interventions de l'institution qui se soucie de son image, la Légion étrangère et le légionnaire acquièrent une identité aux yeux du public. Marie Larroumet, non voyante, n'en pas moins obtenu un doctorat en histoire en 1997 et a fait des recherches sur l'évolution de cette perception dans la presse, la littérature, la chanson et le cinéma. Son ouvrage, paru en 2004 chez l'Harmattan¹, dans la collection «Histoire de la défense» dirigée par Sophie de Lastours, vient s'ajouter à celui d'Olivier Pottier, *Les bases américaines en France (1950-1967)*, et à celui de notre compatriote Jacques Baud, *Les forces spéciales de l'Organisation du Traité de Varsovie*.

Les supports étudiés par Marie Larroumet revêtent deux facettes inconciliables de la Légion et du légionnaire. Le *Képi blanc* apparaît, soit comme un héros très romantique (Edith Piaf ne chante-t-elle pas «qu'il était beau mon légionnaire»), soit comme un mercenaire sans foi ni loi. La vision romantique repose sur trois bases: l'anonymat qui permet au public et au légionnaire lui-même de faire abstraction du passé. En s'engageant, le *Képi blanc* commence une vie nouvelle; à force d'exploits, il parvient à se racheter. Dans les représentations négatives, les légionnaires ont des origines douteuses ou condamnables et sont des individus dangereux, la Légion en est tout à fait consciente. Il faut donc en informer le public.

L'auteur se contente d'un constat et ne cherche pas à faire la part de la légende, du mythe, de l'image déformée et de la réalité, bien qu'elle donne de nombreuses informations sur la vie quotidienne, l'instruction, l'entraînement, les loisirs des légionnaires. Certains de leurs

jeux impliquent de très gros risques de blessures graves, voire de mort...

Après la Seconde Guerre mondiale, les deux images évoluent parallèlement, la première, puis la seconde prenant le pas sur l'autre. Après 1978, la Légion étrangère est rapatriée en France métropolitaine, et le public s'habitue à côtoyer les *Képis blancs*, si bien que les deux images s'estompent.

Le plan de l'ouvrage, bien que thématique et chronologique, n'empêche pas de nombreuses redites que nous attribuons à la non-voyance de l'auteur qui n'en a pas moins fait un travail admirable de courage et de volonté de synthèse, préfacé par la fille du légionnaire mythique, le prince géorgien Dimitri Amilakvari.

La Légion étrangère au Maroc (1903-1934)

Jean-Paul Mahault, officier en retraite qui a servi la Grenade à sept flammes, évoque les

¹ Larroumet, Marie: Mythe et images de la Légion étrangère. Paris, L'Harmattan, 2004. 310 pp. a

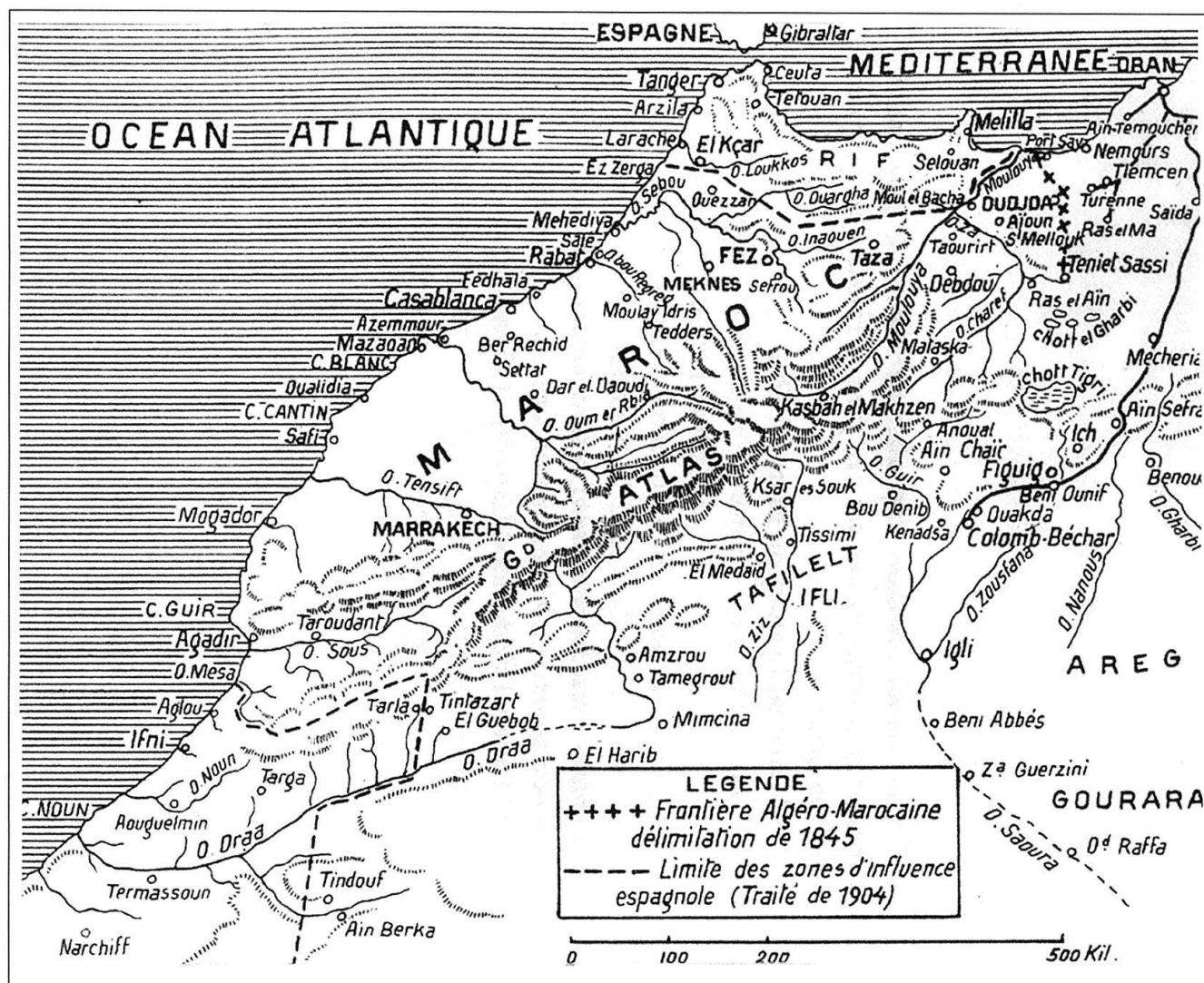
difficiles combats de la Légion étrangère, avant et pendant le protectorat, contre les bandes de pillards qui font des incursions dans la zone frontalière algéro-marocaine et les dissidents marocains opposés à la mainmise française².

La Légion étrangère, présente en Algérie depuis les années 1830, mène des opérations, soixante-dix ans plus tard, contre les bandes qui effectuent des

razzias en Algérie depuis le territoire de l'Empire chérifien. C'est à cause des désobéissances conjuguées de M. Jonnard, gouverneur de l'Algérie, du futur général Lyautey que débute, à partir de 1903, la conquête progressive du Maroc, à l'insu d'un Gouvernement français qui n'a pas de politique bien définie en la matière. Lyautey, imbibé de la doctrine de Galliéni dont il a été l'adjoint, pratique la stratégie de la tache d'huile, très efficace à

Madagascar, et du mensonge diplomatique. Pour ne pas s'attirer les foudres du ministre qui interdit d'occuper Béchar, on s'implante à Colomb tout proche, qui permet de surveiller l'endroit interdit, qui prendra plus tard le nom de *Colomb-Béchar*...

La signature en 1912 par le sultan Moulay Abdel Hafid du Traité instaurant le protectorat français sur le Maroc ne met pas fin à ce que les Français ap-



Carte du Maroc au début du XX^e siècle.

² Mahuault, Jean-Paul: L'épopée marocaine de la Légion étrangère, 1903-1934, ou trente années au Maroc. Paris, L'Harmattan, 2005. 281 pp.

pellent la *dissidence*, c'est-à-dire la guerre menée contre l'occupant français ou espagnol, voire contre le Sultan, par des tribus plus ou moins nombreuses, emmenées par des chefs charismatiques.

La *dissidence* culmine avec la guerre du Rif (1921-1926), qui oppose les troupes françaises et espagnoles à des tribus rassemblées dans la plus grande partie du territoire marocain par Abd el Krim, qui lutte pour l'indépendance du Maroc. *Les dissidents* disposent de ce qui leur manquait jusqu'alors : un commandement unifié, des cadres, des moyens modernes pris aux troupes espagnoles et une logistique. Le 27 août 1926, Abd el Krim, capturé par les Français, part en exil à l'île de la Réunion. La victoire militaire franco-espagnole et cette mesure d'exil ne font pas disparaître les mouvements de *dissidence* qui perdurent jusqu'en 1934.

En 1927, le sultan Moulay Youssef, le frère du signataire du Traité de protectorat, dispa-

raît. Mohamed Ben Youssef monte sur le trône à l'âge de dix-huit ans. C'est sous son règne que se mène la bataille décisive d'accession à l'indépendance. En août 1957, il devient roi du Maroc sous le nom de Mohamed V.

De la Légion étrangère, quatre régiments d'infanterie, un régiment de cavalerie, les compagnies montées, issues des régiments d'infanterie, fondées sur la symbiose légionnaire-mulet et spécialisées dans les raids audacieux, participent largement, depuis 1903, aux opérations au Maroc, le plus souvent difficiles et sanglantes. Mais elles construisent également des routes, des villages, des postes, travaux harassants, dont le plus célèbre est, en 1928, le percement, avec les moyens du bord, du tunnel du Foum Zabel, encore appelé sur la carte le « Tunnel des légionnaires ». Les officiers s'improvisent cartographes ou géologues pour faire des levées dans des *Terrae incognitae* ou pour trouver de l'eau...

L'approche par Jean-Paul Mahault des opérations de la Légion étrangère reste événementielle, malgré de nombreux extraits de témoignages de légionnaires, dont celui du prince Aage du Danemark, un officier légendaire. L'auteur dépeint le plus souvent les dissidents marocains comme sauvages et fanatisés, dont les pertes ne méritent pas d'être signalées. On imagine en effet que des données à ce sujet figurent dans les archives de la Légion étrangère exploitées par l'auteur. Y a-t-il eu débordements, bavures et atrocités commises par des légionnaires stressés ou en état second à la suite d'une embuscade « perfide », de la perte de camarades ou de double jeu de la population civile ? Les affrontements franco-marocains, décrits dans le détail, devraient être situés par des cartes ou des schémas permettant de situer les événements, de comprendre les enjeux politiques, opératifs, voire stratégiques.

H. W.